

CSA Contribution supplémentaire à l'apprentissage

→ Si votre taux d'alternance est supérieur ou égal à 5% vous n'êtes pas soumis à la CSA.

- Calcul du taux d'alternance : $RA = AL \text{ divisé par } EM \times 100$

EM Effectif annuel moyen de l'entreprise au 31/12/2018

AL Effectif moyen des alternants en contrats d'insertion professionnelle (Contrats d'apprentissage, de professionnalisation, VIE, CIFRE)

RA Ratio d'alternants dans l'entreprise (% exprimant le rapport entre **AL** et **EM** de l'entreprise)

- Aucune Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) n'est à verser si :

- ▶ **RA** supérieur ou égal à 5 %
- ▶ **T1** supérieur ou égal à 3 % de **EM** et progression d'au moins 10 % de **T1** par rapport à **T2**
- ▶ **T1** supérieur ou égal à 3 % de **EM** et si l'entreprise relève d'une branche couverte par un accord prévoyant au titre de l'année une progression d'au moins 10 % du nombre de salariés en contrat d'apprentissage et de professionnalisation et justifie, par rapport à l'année précédente, que la progression est atteinte. (Joindre le justificatif de l'accord de branche)

→ Si votre taux d'alternance est inférieur à 5% vous êtes redevable de la CSA.

Taux à appliquer en fonction de la situation géographique et de la taille de votre entreprise

TAILLE DE L'ENTREPRISE	Pourcentage de salariés en alternance, VIE ou CIFRE	Taux Régime général Taux Alsace - Moselle	
		Moins de 1 % (entreprises de 2000 salariés et plus)	0,60 % 0,312 %
250 salariés et +	Moins de 1 % (entreprises de moins de 2000 salariés)	0,40 %	0,208 %
	De 1 % à moins de 2 %	0,20 %	0,104 %
	De 2 % à moins de 3 %	0,10 %	0,052 %
	De 3 % à moins de 5 %	0,05 %	0,026 %
	A partir de 5 %	Pas de CSA à payer	
	Au-delà de 5 %	Créance alternance déductible (voir conditions ci-après)	

Cochez le taux de CSA correspondant à votre situation dans le cadre **B1** ou **B2** (rubrique **CSA**) et multipliez-le par votre masse salariale pour déterminer le montant de CSA à payer.

→ Si votre taux d'alternance est supérieur à 5% vous bénéficiez d'une créance déductible de votre taxe d'apprentissage.

- Crédit alternance à déduire

Si **RA** est supérieur à 5%, vous pouvez déduire la créance associée dans le cadre **C**. (Voir notice)

Les entreprises de 250 salariés et plus, dont l'effectif annuel moyen en alternance dépasse le seuil d'effectif de 5% bénéficient d'une créance égale au pourcentage de l'effectif qui dépasse ledit seuil, retenu dans la limite de 2 points, multiplié par l'effectif annuel moyen de l'entreprise de l'année et divisé par 100 puis multiplié par le montant de 400 euros.

Exemple : Pour une entreprise de 300 salariés dont le taux de l'alternance serait de 6,5%. Le % d'alternants retenu sera 1,5%. La créance s'élèvera donc à : $[(1,5 \times 300) / 100] \times 400 \text{ €}$, soit $(450 / 100) \times 400 \text{ €}$, soit $4,5 \times 400 = 1800 \text{ €}$.

- Calcul de la créance alternance

Si **RA** est supérieur à 5%, vous bénéficiez d'une créance alternance déductible de votre taxe d'apprentissage.

$$\begin{array}{l} \% \text{ au-dessus du seuil de 5 \% dans la limite de 7 \%} \\ \times EM \times 400 \text{ €} = \text{Montant de la créance alternance} \\ ,00 \text{ €} \end{array}$$

Reportez, le cas échéant, le montant déterminé dans le cadre **C** « Crédit alternance ».

En pratique

1 Remplissez le bordereau en vous aidant de la notice jointe

2 Etablissez votre chèque à l'ordre d'AGEFOS PME

3 Joignez tous les justificatifs demandés
(contrats d'apprentissage, conventions de stage, etc.)

4 Retournez vos documents avec votre chèque à l'adresse ci-contre : →



CENTRE DE TRAITEMENT
BP7
78185 ST QUENTIN
EN YVELINES Cedex

des Questions ?

Nos conseillers à votre écoute
01 30 23 22 95
www.agires.com



Les informations au titre du présent formulaire sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME et ses partenaires institutionnels. Le droit d'accès, de rectification et de portabilité prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 Informatique et libertés modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données.
AGEFOS PME Siège national, sis 187 quai de Valmy 75010 PARIS - tél. : 01 44 90 46 46 - www.agefos-pme.com - Siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z, Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 16.12.2016, et habilité à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015 modifié le 22.12.2016.



Taxe d'apprentissage & contribution supplémentaire à l'apprentissage 2019

Entreprises de 250 salariés et plus
(salaires 2018)



DÉCLAREZ ET PAYEZ EN LIGNE...

1 JE ME CONNECTE sur le portail de services
agefos-pme.com/agires

2 JE COMPLÈTE mon bordereau en ligne

3 JE SÉLECTIONNE un moyen de paiement

- Prélèvement
- CB
- Virement
- Chèque



4 JE TÉLÉCHARGE

- Mes pièces justificatives



Taxe d'apprentissage & contribution supplémentaire à l'apprentissage 2019

Référence traitement : [REDACTED]

N° Client : [REDACTED] Réf. : [REDACTED]

N° CAB. : [REDACTED] GRP : [REDACTED]

Réservez traitement

VOTRE ENTREPRISE (à compléter ou modifier)

N° SIRET :
(Siège social)

Code NAF/APE :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Contact :

Courriel :

Téléphone : [REDACTED]

N° IDCC :

A. DÉCLARATION DES EFFECTIFS (à compléter)

Effectif annuel moyen (ETP) de l'entreprise au 31/12/2018 :

EM

AL

RA

Effectif annuel moyen (ETP) des salariés en alternance/VIE/CIFRE au 31/12/2018 :

Calcul du ratio des alternants, VIE et CIFRE/salariés :

AL / EM x 100 =

Nombre d'apprentis en 2018 : [REDACTED] dont apprentis présents au 31/12/2018 : [REDACTED]

Détail des effectifs en alternance de votre entreprise (obligatoire)

2018	Effectif (ETP) :			T1	VIE	CIFRE
	Apprentis	Professionnalisation	Total			
2017	Effectif (ETP) :			T2	VIE	CIFRE
	Apprentis	Professionnalisation	Total			

B. CALCULS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE + CSA

B.1 RÉGIME GÉNÉRAL (hors Alsace-Moselle)

Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage

Masse Salariale (Métropole + DOM)
selon N4DS / DSN au 31/12/2018 - Base brute Sécurité Sociale

$$MS = [REDACTED], 00 \text{ €}$$

$$MS \times 0,68 \% = [REDACTED], 00 \text{ €}$$

TB1

Déductions hors quota à appliquer

FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE*

DONS EN NATURE*			TOTAL DES DÉDUCTIONS		
Joindre les justificatifs, voir notice					
Catégorie A (Niveaux 5-4-3)	jours x 25 € = a	€			
Catégorie B (Niveaux 2-1)	jours x 36 € = b	€			
*Déduction D1 plafonnée à 3% Total : a + b = D1 *		€	+ D2	€	= , 00 €

DE

Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)

$$CSA MS * = [REDACTED], 00 \text{ €} \times [REDACTED] 0,05 \% [REDACTED] 0,20 \% [REDACTED] 0,60 \% [REDACTED] 0,10 \% [REDACTED] 0,40 \% = [REDACTED], 00 \text{ €}$$

CS1

*Montant identique à **MS** sauf cas particuliers : entreprises de travail temporaire, etc. (voir notice jointe)

(Voir tableau des taux au verso et notice jointe)

B.2 ALSACE-MOSELLE (départements 57 - 67 - 68)

Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage

Masse Salariale (Alsace et Moselle)
selon N4DS / DSN au 31/12/2018 - Base brute Sécurité Sociale

$$MS = [REDACTED], 00 \text{ €}$$

$$MS \times 0,44 \% = [REDACTED], 00 \text{ €}$$

TB2

Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)

$$CSA MS * = [REDACTED], 00 \text{ €} \times [REDACTED] 0,026 \% [REDACTED] 0,104 \% [REDACTED] 0,312 \% [REDACTED] 0,052 \% [REDACTED] 0,208 \% = [REDACTED], 00 \text{ €}$$

CS2

*Montant identique à **MS** sauf cas particuliers : entreprises de travail temporaire, etc. (voir notice jointe)

(Voir tableau des taux au verso et notice jointe)

C. CRÉANCE ALTERNANCE DÉDUCTIBLE (voir tableau des taux au verso et notice jointe)

BORDEREAU MULTIZONES

Entreprises de 250 salariés et plus
Régime général / Alsace - Moselle



CENTRE DE TRAITEMENT
BP7
78185 ST QUENTIN
EN YVELINES Cedex



Partenaire AGEFOS PME
01 30 23 22 95
www.agires.com

D. APPRENTIS : VERSEMENTS AU(X) CFA D'ACCUEIL

Au 31/12/2018, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre la (les) copie(s) du (des) contrat(s) d'apprentissage.

Apprenti(e) 1

Nom et Prénom(s) _____ Début de Contrat _____ Fin de Contrat _____

N° UAI _____ Nom et adresse complète du CFA _____

Intitulé du diplôme _____ Libellé de la formation _____

Apprenti(e) 2

Nom et Prénom(s) _____ Début de Contrat _____ Fin de Contrat _____

N° UAI _____ Nom et adresse complète du CFA _____

Intitulé du diplôme _____ Libellé de la formation _____

Apprenti(e) 3

Nom et Prénom(s) _____ Début de Contrat _____ Fin de Contrat _____

N° UAI _____ Nom et adresse complète du CFA _____

Intitulé du diplôme _____ Libellé de la formation _____

Apprenti(e) 4

Nom et Prénom(s) _____ Début de Contrat _____ Fin de Contrat _____

N° UAI _____ Nom et adresse complète du CFA _____

Intitulé du diplôme _____ Libellé de la formation _____

Apprenti(e) 5

Nom et Prénom(s) _____ Début de Contrat _____ Fin de Contrat _____

N° UAI _____ Nom et adresse complète du CFA _____

Intitulé du diplôme _____ Libellé de la formation _____

Apprenti(e) 6

Nom et Prénom(s) _____ Début de Contrat _____ Fin de Contrat _____

N° UAI _____ Nom et adresse complète du CFA _____

Si vous avez d'autres apprentis, joignez une liste complémentaire et cochez ici

E. REVERSEMENTS DEMANDÉS

Si vous avez d'autres versements, joignez une liste complémentaire et cochez ici

N° UAI _____ Nom et adresse complète de l'établissement _____

Catégorie(s) _____ Montant ou % _____

E1 N° UAI _____ Nom et adresse complète de l'établissement _____

Catégorie(s) _____ Montant ou % _____

E2 N° UAI _____ Nom et adresse complète de l'établissement _____

Catégorie(s) _____ Montant ou % _____

E3 N° UAI _____ Nom et adresse complète de l'établissement _____

Catégorie(s) _____ Montant ou % _____

E4 N° UAI _____ Nom et adresse complète de l'établissement _____

Catégorie(s) _____ Montant ou % _____

Une adresse correctement libellée garantit le versement des fonds au bon destinataire.

Signature & cachet de l'entreprise

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'adhésion, disponibles sur agefos-pme.com

TA TOTAL = [REDACTED], 00 €

→ (TB1 - DE + CS1) + (TB2 + CS2) - CA

Régime général Alsace - Moselle Crédence

Chèque n° _____ Banque _____

Virement BIC : CEPAFRPP382 IBAN : FR76 13825 00200 0801038842342

Mentionnez TA 2019 et votre n° Siret en libellé de virement.

Télédéclaration : www.agefos-pme.com/agires

Adresse retour : Centre de traitement - BP 7 - 78185 St Quentin en Yvelines Cedex



Date et nom :

Reçu libératoire en ligne, renseignez votre courriel

@

CONSERVEZ UNE COPIE DE CE DOCUMENT